



Avertissement a répétition

Par **lili95**, le **04/05/2010** à **20:40**

Bonjour,

je suis aide soignante dans une EHPAD mon directeur m'a dans le colimateur sans raison aparente il invente des avertissement.

J'en suis ah 2 déjà a 12 jours d'interval, je les aie contester mais je voudrait savoir si il peut me licencier sans raison réel.

Et si il me licencie mes CP cumulé me seront t'il payer.

Je n'y connait rien et j'ai peur qu'il profite de ma jeunesse et de mon manque de connaissance en droit du travail.

Merci d'avance